

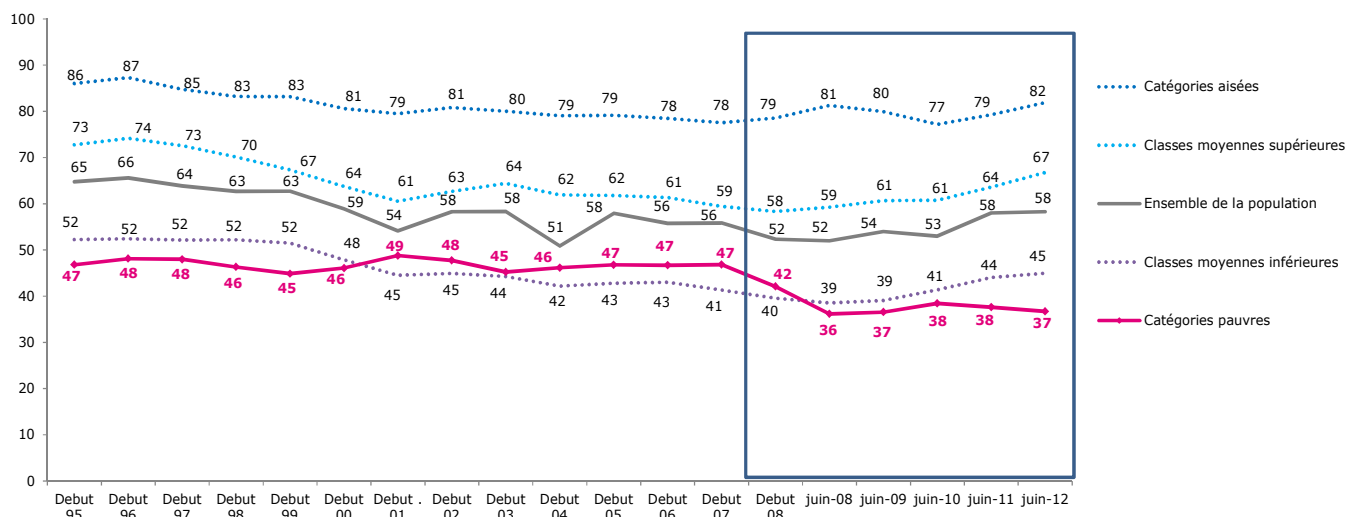
## Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances

Le taux de départ en vacances des Français suit plutôt une trajectoire descendante depuis la fin des années 90. L'augmentation des dépenses dites « contraintes » ou « pré-engagées » (logement<sup>1</sup>, abonnements téléphoniques, assurances, etc.) limite les marges de manœuvre financières des foyers. L'engouement pour les nouvelles technologies a aussi généré, d'une certaine façon, de nouvelles dépenses qui se sont intégrées dans les budgets des ménages. Si bien que le taux de personnes parties en « vacances » (c'est à dire parties pour des raisons personnelles au moins quatre nuits consécutives hors de leur domicile) qui était de 65% en 1995 est aujourd'hui de 58%. La crise qui a débuté fin 2007 a eu tendance à accélérer ce phénomène : **entre 2007 et 2008, le taux de partants a chuté de 4 points pour atteindre un niveau historiquement bas et s'établir à 52%**. Mais depuis 2011, alors que la crise continue d'affecter le pays, les Français semblent, en moyenne, avoir retrouvé le chemin de la route des vacances. Le nombre de vacanciers retrouve ainsi en 2012 son niveau d'avant 2008 (58%) même si les touristes procèdent à de nombreux arbitrages pour partir, en saisissant « tous les bons plans » à leur portée pour limiter la facture des vacances (vacances dans la famille, chez des amis, départ moins loin, moins longtemps, réservés longtemps à l'avance ou au contraire à la dernière minute, etc.)<sup>2</sup>

Mais toutes les catégories sociales ne sont pas logées à la même enseigne. **Les catégories modestes, de longue date, ont plus de difficultés à s'offrir des séjours.** Le taux de départ en vacances varie ainsi du simple au double entre le bas et le haut de l'échelle des revenus. **Or, ces différences ont tendance à se creuser depuis la crise.** Les foyers les plus aisés ont continué à partir dans des proportions relativement stables oscillant autour de 80%. Depuis 2010, on observe même une hausse de la proportion de partants, dans la plupart des catégories sociales. Seuls les taux de départ des publics défavorisés, qui avaient fortement chuté en 2008, restent depuis cantonnés à des niveaux très faibles. **47% des foyers les plus pauvres partaient en vacances en 2007 ; en 2012, ils ne sont plus que 37%** dans ce cas (-10 points en cinq ans). Avec la crise, ces foyers modestes, déjà en prise avec des difficultés pour boucler leurs fins de mois, sont les premiers touchés par l'augmentation du chômage<sup>3</sup>. Dès lors, partir en vacances semble, pour ces groupes, de plus en plus improbable.

### Le taux de départ des plus démunis diminue depuis 2008

Au cours des douze derniers mois, êtes-vous parti en vacances au moins quatre nuits consécutives hors de votre domicile (pour des motifs autres que professionnels) ? (taux de oui)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations », juin 2012

Note : Sur l'échelle des niveaux de vie, les catégories pauvres correspondent aux 10% de la population les plus pauvres, les classes moyennes inférieures aux 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> déciles, les classes moyennes supérieures aux 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> déciles, les catégories aisées correspondent aux 20% de la population les plus riches. Les pourcentages dans les catégories ont été lissés en moyenne mobile sur 3 années, en donnant un poids de 0.5 à l'année en cours (n), et 0.25 aux années n-1 et n+1.

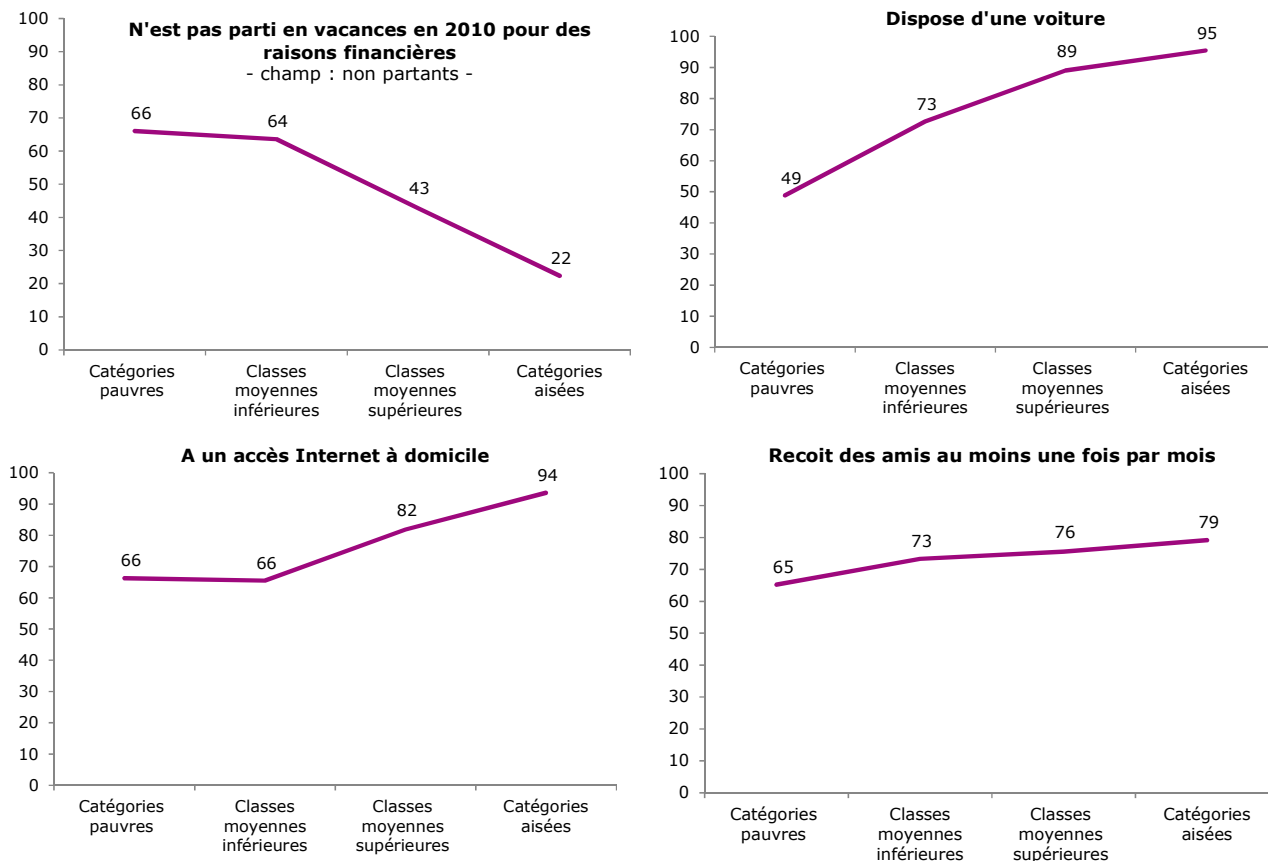
<sup>1</sup> Entre 1996 et 2011, les prix des logements anciens ont été multipliés par 2,5 et les loyers par 1,6. Sur ce thème voir Mélanie Babes, Régis Bigot et Sandra Hoibian Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population, Cahier de recherche du CRÉDOC, n°281, décembre 2011, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C281.pdf>

<sup>2</sup> Cf. Sandra Hoibian, *Vacances 2010 : Les contraintes financières favorisent de nouveaux arbitrages*, CRÉDOC pour la DGCIS, octobre 2010, [http://www.credoc.fr/pdf/Sou/vacances\\_ete\\_2010.pdf](http://www.credoc.fr/pdf/Sou/vacances_ete_2010.pdf)

<sup>3</sup> Les populations les plus pauvres sont en moyenne moins diplômées et donc plus durement touchées par le chômage [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATnon03345](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03345)

**Les freins financiers expliquent deux tiers des non-départs des personnes se situant en bas de l'échelle des revenus (contre 15% des raisons de non-départ des personnes les plus fortunées<sup>4</sup>).** Au-delà du manque de moyens, d'autres facteurs font obstacle au départ. Rappelons que la plupart des vacances des Français se font à moindre coût : selon la DGCIS<sup>5</sup> 88% des voyages de nos concitoyens en 2011 sont restés dans les frontières de l'Hexagone, plus des trois quarts ont été effectués par la route (78%), essentiellement en voiture, et l'hébergement chez des amis ou la famille reste prédominant (66% des nuitées en France). Autant de possibilités qui ne s'offrent pas toujours aux plus modestes qui, en moyenne, sont moins souvent équipés d'une voiture et disposent également d'un réseau relationnel moins étendu. Le développement des offres touristiques par Internet exclut également de fait une partie des moins fortunés (34% exactement) qui n'ont pas d'accès à Internet chez eux<sup>6</sup>.

## Pouvoir partir à moindre coût n'est pas donné à tout le monde



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations », début 2012

### Note :

Le niveau de vie est calculé en prenant en compte toutes les ressources du foyer (salaires, les pensions de retraite, les indemnités chômage, les bénéfices des travailleurs indépendants et les revenus du patrimoine, prestations sociales perçues), ainsi que le nombre de personnes présentes dans le foyer, afin de mesurer le niveau de vie par unité de consommation : un même revenu ne correspond pas au même pouvoir d'achat selon qu'il couvre les besoins d'une famille avec deux enfants ou ceux d'une personne célibataire. En 2009, selon l'INSEE, les 10% de la population les plus pauvres perçoivent moins de 870€ par unité de consommation (1820€ pour un couple avec deux jeunes enfants, les 20% les plus aisés vivent avec plus de 2350€ par unité de consommation (4930 euros pour un couple avec deux jeunes enfants)). Dans ces graphiques, les catégories modestes correspondent aux 2e et 3e déciles de niveau de vie (D2+D3), les classes moyennes inférieures regroupent les 4e, 5e et 6e déciles, les classes moyennes supérieures rassemblent les 7e et 8e déciles, les catégories aisées rassemblent le 9e décile.

<sup>4</sup> Cf. Sandra Hoibian, *Vacances 2010 : Les contraintes financières favorisent de nouveaux arbitrages*, CRÉDOC pour la DGCIS, octobre 2010

<sup>5</sup> Cf. Séverine Francastel, Chloé Gonzales, Sylvie Scherrer, *Bilan du tourisme en 2011*, DGCIS, [http://www.veilleinfotourisme.fr/medias/fichier/bilan-du-tourisme-2011\\_1342087093139.pdf](http://www.veilleinfotourisme.fr/medias/fichier/bilan-du-tourisme-2011_1342087093139.pdf)

<sup>6</sup> Cf. Régis Bigot et Patricia Crouette, *La diffusion des nouvelles technologies dans la société française (2011)*, étude Credoc pour Conseil Général de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies, (Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi) et l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, octobre 2011, [http://www.arcep.fr/fileadmin/uploads/tx\\_gspublication/rapport-credoc-diffusion-tic-2011.pdf](http://www.arcep.fr/fileadmin/uploads/tx_gspublication/rapport-credoc-diffusion-tic-2011.pdf)